

Financement de la formation

| | |
|--|---|
| • Contexte de formation | 2 |
| • Objectifs de compétences..... | 2 |
| • Programme de formation | 3 |
| • Ingénierie de formation | 5 |
| • Organisation de la formation | 5 |
| • Méthodes pédagogiques et évaluatives | 6 |
| • Validation des acquis | 7 |
| • Modalités d'inscription | 7 |
| • Prix de formation | 7 |
| • Conditions générales de vente | 8 |

SOMMAIRE

Contact

Sylvie LEFEVRE
Tél. : 01 42 26 07 54
info@lca-performances.com

Dates des sessions

Paris : 17-19 octobre 2018
Nantes : 26-28 janvier 2019
Nantes : 23-25 avril 2019
Paris : 3-5 juin 2019
Nantes : 16-18 septembre 2019
Paris : 25-27 novembre 2019

LCA Performances Ltd

37, rue d'Amsterdam
75008 - Paris
www.lca-performances.com

Financement de la formation

La loi relative à la formation professionnelle a modifié les obligations légales concernant le financement de formation. La présente réforme a également modifié la prise en charge des actions de formation par un OPCA, qui se trouve face à de nouvelles obligations en matière du contrôle et du financement de formation professionnelle.

Le principal objet de cette modification vise à intégrer l'évolution des conditions sociales et les avancées technologiques dans le processus de financement de formation, et de permettre une offre de formation plus adaptée aux besoins réels de l'entreprise, de son personnel et de l'emploi. Dans ce cadre, la mission du responsable de formation consiste à élaborer son budget en intégrant ces évolutions dans l'ingénierie de financement de formation. Ainsi, vous disposerez de nouvelles sources de financement de formation pour optimiser votre projet de formation.

Le public visé

Ce cycle de formation s'adresse aux responsables formation en prise de fonction ou à ceux qui souhaitent confronter leurs pratiques et évoluer dans leur parcours professionnel comme les chargés du développement des ressources humaines, responsables administratifs et financiers, responsables de recrutement, responsables chargés de mobilité et gestion des carrières, chefs de projet de l'ingénierie de formation ainsi que les managers opérationnels ou fonctionnels, consultants et formateurs et à tous ceux et celles qui souhaitent créer, adapter, perfectionner ou développer leurs compétences et faire évoluer leur expérience en matière de financement de la formation professionnelle.

Le prérequis - conditions d'accès

En termes de prérequis, le stagiaire doit posséder une culture juridique ainsi qu'une maîtrise de l'outil informatique pour s'adapter au rythme de l'évolution des systèmes d'information dans l'entreprise. Le candidat doit également disposer d'une bonne culture d'entreprise, acquise au travers de son expérience professionnelle pendant au moins 5 ans afin de pouvoir s'affirmer comme responsable de formation auprès de différents acteurs de l'entreprise et promouvoir efficacement les projets de formation. Ce dernier doit également démontrer, au travers des travaux préparatoires, de sa capacité de penser et d'agir en mode de projet. Dès la validation de la candidature, [Yves JAUCYER](#) le formateur intervenant effectue l'ajustement entre les objectifs de formation, le profil socioprofessionnel du candidat et ses attentes spécifiques.

Objectifs de développement des compétences

Quel financement de formation pour réussir un plan de formation ? Le financement de formation professionnelle constitue un facteur clé du développement de l'entreprise. Elle permet de développer les compétences des salariés et de relever les défis de demain. Voici les objectifs que cette formation permet d'atteindre :

- Intégrer la fonction de formation dans la stratégie d'entreprise afin qu'elle devienne un vecteur de la progression des principes, des modèles et des pratiques innovants en matière de gestion des compétences.
- Développer et optimiser les connaissances du marché de la formation et rechercher les perspectives du développement des nouvelles sources de financement.
- Assurer le suivi budgétaire des projets de formation sur le plan logistique, économique, stratégique, réglementaire, pédagogique et évaluer le retour investissement de la formation.
- Optimiser l'achat de formation professionnelle sur la base d'un cahier des charges fournisseur, des conditions à négocier et la mise au point des modalités de collaboration.
- Maîtriser les processus de décision des organismes de financement et identifier les différentes formules de montage des dossiers et optimiser efficacement les différents dispositifs de financement de la formation.
- Concevoir et développer l'architecture de son projet professionnel du responsable de formation avec la mise au point des modalités d'accompagnement des plans d'action post formation.

Cette session sur le financement de formation professionnelle transfère au stagiaire les méthodes, développe sa capacité de créer les partenariats institutionnels et lui permet de concevoir un véritable dispositif de financement de projets de formation intra entreprise. Cette session développe un système des méthodes et des outils opérationnels qui permettront, au stagiaire d'atteindre ces objectifs.

Financement de la formation

Programme de formation

1. Intégrer la fonction de formation dans la stratégie d'entreprise

L'optimisation de la productivité, l'émergence des compétences nouvelles et la multiplication des changements législatifs font appel à des compétences nouvelles en matière de la formation, devenue de plus en plus stratégique pour l'entreprise.

- Les obligations légales et financières de l'entreprise en matière de la formation professionnelle.
- L'obligation de formation : la modification du taux de participation des employeurs.
- La nouvelle répartition des fonds de formation et ses incidences sur l'entreprise.
- Les allocations et le hors temps de travail et leurs impacts sur les salariés et l'entreprise.
- Le contrôle de la formation professionnelle continue dans le cadre de la mise en œuvre du décret qualité.
- Les nouvelles conditions d'imputation des actions de formation et de financement de formation.

Les pédagogies appliquées sont, pour l'essentiel, inductive, interrogative et démonstrative. L'évaluation des stagiaires est finalisée par une synthèse orale, de façon individuelle sur la capacité de la formation à jouer un rôle stratégique dans l'entreprise.

2. Développer et optimiser les connaissances du marché de la formation

A l'aide d'un dispositif méthodologique et pédagogique fourni par le formateur, le stagiaire est amené à analyser l'évolution du marché de la formation sur le plan fonctionnel, financier et réglementaire afin de fiabiliser les processus de formation.

- Les caractéristiques et rôles des acteurs intervenant dans le financement de formation : OPCA, État, Région, Europe.
- L'offre de formation sur le marché national et leur compatibilité opérationnelle pour l'entreprise.
- L'analyse d'évolution des prix et optimisation des coûts directs et indirects de la formation.
- Le recours au marché de la formation : les cahiers de charges, sélectionner et contractualiser.
- L'optimisation du retour sur l'investissement du budget de la formation investi dans le cadre du plan annuel.
- L'articulation des dispositifs de financement avec le plan de formation, professionnalisation, CIF, VAE...

Sur la base de différents documents, le stagiaire réalise un travail de synthèse et le présente comme un dispositif de cadrage des connaissances du marché de la formation. Les travaux font appel aux pédagogies telles que : inductive et démonstrative.

3. Assurer le suivi budgétaire des projets de formation

Lors de cette séquence de formation, le stagiaire s'entraîne à la mise au point des tableaux de bords de suivi budgétaire d'un projet de formation et des outils de suivi, dotés des indicateurs pour piloter les actions de formation et exploiter les données.

- La participation des employeurs au développement de la formation continue.
- Les frais annexes d'un plan de formation annuel.
- Les tableaux de bord : indicateurs, méthodes de suivi, de captage et de traitement des informations.
- Les outils de gestion d'un projet de formation.
- Les présentations des plans de formation aux partenaires sociaux.
- La définition d'un dispositif de suivi budgétaire spécifique au plan de formation annuel du stagiaire.

L'évaluation s'opère sur la capacité du stagiaire à structurer et présenter un plan de formation annuel accompagné d'une évaluation budgétaire, à l'aide des éléments de base fournis par le formateur. Il s'agit de la mise en situation professionnelle réelle s'appuyant sur la pédagogie inductive, démonstrative, mode projet et interrogative.

Financement de la formation

4. Optimiser l'achat de formation professionnelle

Lors de cette séquence de formation, des outils et modes opératoires sont mis à la disposition du stagiaire pour qu'il puisse évaluer les offres de formation et mesurer les performances pédagogiques, économiques et opérationnelles d'un plan de formation.

- Le mode de décryptage d'une offre de formation et identification de sa qualité pédagogique.
- Le référentiel du processus d'achat de formation professionnelle.
- L'appropriation des méthodes de rédaction d'un cahier des charges d'un projet de formation.
- Les outils d'analyse des réponses aux appels d'offres et la négociation avec les organismes retenus.
- L'appropriation de référentiel d'évaluation des prestataires et leurs référencements.
- Les modalités de création et d'optimisation des relations avec les organismes retenus.

Sur la base d'un référentiel d'optimisation d'achat de formation, le stagiaire réalise un travail de synthèse. Le stagiaire est évalué sur sa capacité de présentation de ce même travail de synthèse. La pédagogie utilisée est inductive, démonstrative et interrogative.

5. Maîtriser les processus de décision des organismes de financement

Les travaux de cette séquence de formation sont focalisés sur le discernement des processus de décision concernant les demandes de financement, indispensables pour assurer la réalisation des plans annuels de formation ou des projets individuels des salariés.

- La cartographie des projets ouverts à un financement de formation.
- Les nouvelles missions des institutionnels intervenant dans le financement de formation.
- L'identification des différents acteurs du financement de formation et optimiser ses relations avec eux.
- Les conditions pour obtenir le financement de formation auprès des : OPCA, FNE, EDEC, PAC, PIC, FSE...
- Les spécificités fonctionnelles, opérationnelles et financières de chaque organisme de financement.
- Les méthodes de montage et de présentation des dossiers de financement de formation qui réussissent.

Au cours de cette séquence, le stagiaire s'approprie des méthodes pour décrypter les circuits de décision de différents organismes financeurs. La pédagogie utilisée est inductive, démonstrative et interrogative.

6. Concevoir et développer l'architecture de son projet professionnel

Chaque stagiaire développe son propre projet lui permettant de structurer son processus de financement de la formation et formalise ses plans d'action de progrès, avec l'aide du formateur qui l'accompagne dans sa démarche. Les travaux pratiques sont centrés sur :

- La définition des axes de projet de progrès par chaque stagiaire dans le cadre de ses missions de base qui vont le conduire à la modélisation de son plan d'action de progression.
- La formalisation des plans d'action opérationnels pour déployer et réussir la réalisation de son projet professionnel et qui feront l'objet de suivi et d'évaluation post-formation.
- La validation des projets individuels sur le plan de la maîtrise opératoire de leur mise en œuvre, par les stagiaires et apporter les correctifs préconisés par leur formateur.
- La mise au point des modalités d'accompagnement des plans d'action de professionnalisation post formation par leur formateur sous forme des sessions de télécoaching individualisé.

La présentation du projet est effectuée par le stagiaire et enregistrée sur le support numérique. Ensuite, elle est analysée et évaluée sur la base des critères de faisabilité et de performance. Le projet professionnel devient ainsi l'élément central du suivi et de l'évaluation opérationnelle post formation (à froid). Les pédagogies utilisées : mode projet associé avec la pédagogie inductive et démonstrative.

Financement de la formation

Ingénierie de formation

La fourniture d'une documentation technique complète qui constitue le support de formation et de transfert des compétences au stagiaire, fait partie intégrante de cette prestation de formation. Il s'agit d'un support pédagogique de base qui permet au stagiaire de consulter les référentiels méthodologiques des objectifs de formation traités lors de différentes séquences de cette formation. Il constitue un dispositif de référence sur la formation et les missions à accomplir par le stagiaire.

L'ingénierie de formation dédiée au financement de formation, mise à disposition du stagiaire, est validée sur la base des critères de performance intégrant la notion du retour sur investissement aussi bien pour les stagiaires que pour leur entreprise. Les supports pédagogiques ainsi constitués sont constamment mis à jour et validés par le comité de [Comité de Veille](#) de consultants partenaires et des enseignants chercheurs.

- Ils contiennent tous les éléments techniques et méthodologiques abordés pendant la formation,
- Ils servent en tant que fil conducteur pédagogique tout au long de cette formation,
- Ils constituent des ressources méthodologiques pour appliquer les compétences acquises,
- Ils servent de référentiel et guide pour la mise en œuvre du projet professionnel.

C'est avec clarté et efficacité que ce dispositif méthodologique guidera le stagiaire dans l'acquisition de compétences en matière de financement de la formation. Cette formation peut être suivie, sur la demande du stagiaire, par un coaching de progression qui lui permet de trouver avec son formateur, des solutions spécifiques à ses attentes professionnelles complémentaires.

Voilà pourquoi la documentation technique qui est remise au stagiaire lors de cette formation contient environ 150 pages, accompagnée d'une fourniture d'outils méthodologiques sous forme de fichiers numériques ayant pour objectif de favoriser l'auto-perfectionnement du stagiaire après la formation. Il s'agit des fondements, issus des recherches et des pratiques formalisées par LCA Performances Ltd et font l'objet du Dépôt Légal avec l'attribution du numéro d'enregistrement ISBN.

Organisation de la formation

Compte tenu du caractère intensif de la formation nécessitant une concentration soutenue et une forte implication aux entraînements de mises en situation, les conditions matérielles et organisationnelles se doivent d'être à la hauteur de l'enjeu. Alors, pour maintenir la cohésion et la dynamique du groupe, LCA Performances Ltd offre aux stagiaires les repas du midi qui sont pris en commun avec le formateur ainsi qu'un choix de sites de formation retenus offrant un meilleur environnement possible afin d'assurer une meilleure performance des stagiaires. Les sites de formation sont équipés d'ascenseurs et toilettes à accès handicapé.

L'accueil des stagiaires

Nous suggérons aux participants de se présenter sur le lieu de formation 15 minutes en avance : ils seront accueillis par leur formateur [Yves JAUCYER](#), autour d'un petit déjeuner. A cette occasion, il leur transmet un dossier contenant le livret d'accueil, le programme détaillé de formation et fait émarger la feuille de présence.

Les horaires et la durée de la formation :

La durée est de 3 jours consécutifs / 7 heures par jour soit 21 heures. La formation se déroule de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. L'horaire du dernier jour de formation peut être aménagé en fonction des horaires des trains ou d'avions des stagiaires.

Le lieu de la formation :

La formation se déroule à Paris ou à Nantes. L'information concernant le lieu de son déroulement et les conditions d'accès au site de formation est communiquée aux participants dès leur inscription effective. Les réservations de chambres et leurs prises en charge sont assurées individuellement par chaque stagiaire ainsi que les frais de déplacement. Tout en respectant son budget, le stagiaire trouvera facilement un hôtel à proximité du lieu de la formation. Le nombre des stagiaires inscrit à cette formation est limité à 6 afin que chacun puisse bénéficier d'un suivi pédagogique personnalisé. Les formations sont maintenues quel que soit le nombre de participants inscrits.

De plus, le stagiaire peut à tout moment joindre [Sylvie LEFEVRE](#), notre responsable de formation pour connaître les modalités administratives relatives à son inscription, les différentes possibilités de financement de sa formation. LCA Performances Ltd gère tous les aspects logistiques de formation en temps réel et répond à toute demande d'information formulée par le stagiaire.

Financement de la formation

Méthodes pédagogiques et évaluatives de la formation

1. Phase préparatoire à la formation

Le processus pédagogique est activé dès la phase préparatoire du stagiaire à la formation. Cette phase s'opère en ligne, de façon collaborative par le stagiaire et le formateur. Elle s'appuie sur les dossiers d'auto-évaluation de profil socioprofessionnel du stagiaire, le diagnostic de ses capacités communicatives et l'analyse de son habilité à compléter son expertise ou son expérience professionnelle avec les compétences afférentes au financement des projets de formation. Cette procédure positionne le stagiaire comme acteur de sa propre formation en lui permettant :

- D'accéder aux contenus préparatoires, rassembler les ressources et préparer sa formation.
- De réaliser le diagnostic de ses connaissances déjà existantes en matière de financement de formation.
- De se mettre en phase avec les objectifs de formation et des contenus du programme.
- De transmettre au formateur les grilles de dépouillement des diagnostics pour le traitement.

Dès la validation de la candidature, [Yves JAUCYER](#) le formateur intervenant effectue l'ajustement entre les objectifs de formation, le profil socioprofessionnel du candidat, ses attentes spécifiques et personnalise le processus pédagogique. Dans le cas où le stagiaire évolue dans un environnement professionnel complexe, un entretien à distance est effectué.

2. Phase de formation présentielle et son évaluation

Le processus pédagogique est synchronisé avec le profil socioprofessionnel du stagiaire afin d'optimiser l'intégration des compétences nécessaires pour optimiser le financement des projets de formation. La phase de formation présentielle se traduit par le déploiement de pédagogies différencielles et l'évaluation des résultats des acquis à chaque séquence de la formation au travers des études de cas, présentation individuelle des travaux de synthèses, mises en situation professionnelle des stagiaires. Cette formation fait appel aux pédagogies telles que : inductive, démonstrative, interrogative et mode de projet. Ce dispositif pédagogique permet au stagiaire de :

- S'approprier de nouvelles compétences à l'aide des pédagogies de mises en situation.
- Relier ses compétences avec les objectifs de formation dans une dynamique fonctionnelle.
- Développer une approche de la formation personnalisée d'optimisation de ses ressources.
- Déployer son projet professionnel et formaliser ses plans d'action de progression.

La dernière séquence de la formation présentielle est spécialement réservée à la formalisation, par le stagiaire et avec l'aide du formateur, de son projet professionnel assorti de préconisations méthodologiques et d'un plan d'action de progrès individuel qui fera l'objet d'un suivi pédagogique et évaluatif en ligne après la formation.

Une évaluation globale, à chaud, de la session est réalisée à la fin de la formation à l'aide d'un questionnaire, qui prend en compte les acquis du stagiaire par rapport aux critères qui font référence aux objectifs et au contenu de la formation, à la qualité de l'animation, au degré d'implication des stagiaires, à l'organisation de la formation, aux bénéfices pour les stagiaires, aux actions de la mise en œuvre des acquis et à l'appréciation de la personne même du formateur.

Financement de la formation

3. Phase de suivi et d'évaluation post-formation

Elle est activée après la formation et se focalise sur les projets professionnels et les plans d'action de progrès, développés par le stagiaire avant la fin de l'étape présentielle. Ces plans d'action se traduisent par la mise en application de nouveaux acquis dans le contexte professionnel du stagiaire. Le suivi des plans d'action de progression est à la fois pédagogique et évaluatif. Le processus s'effectue de façon collaborative par des sessions de télécoaching personnalisé sur demande du stagiaire et/ou de son manager.

Cette intervention respecte le rythme de l'avancement des actions faisant l'objet du projet professionnel du stagiaire ainsi que sur les résultats d'évaluation de la mise en application des acquis. Une évaluation, sur la base d'un questionnaire, couvrant les objectifs de formation est communiquée par le formateur au stagiaire, un dossier de synthèse est réalisé par le stagiaire et expédié au formateur 3 mois après la formation. Après l'analyse de ces travaux par le formateur, un rendez-vous est fixé et finalisé par une réunion de travail en ligne avec le stagiaire et qui lui restitue l'évaluation assortie de préconisations pour progresser.

Le bilan des performances professionnelles du stagiaire s'effectue 6 mois après la session de formation pour valider la démarche du suivi intermédiaire et vérifier que le stagiaire a bien intégré le dispositif méthodologique transféré dans sa pratique professionnelle. Cette session en ligne vise également à évaluer les résultats des expériences réussies sur le plan des méthodes utilisées et les objectifs atteints. De plus, le stagiaire sera contacté en ligne par www.avis-verifies.com pour répondre, s'il le souhaite, à un questionnaire évaluatif sur sa formation. Il peut également évaluer sa formation sur <https://procontact.afnor.org/recherche/formation-professionnelle>

Validation des acquis

L'évaluation des résultats des acquis s'effectue à chaque séquence de la formation présentielle au travers des études de cas, présentation individuelle des travaux de synthèses, mises en situation professionnelle du stagiaire. En fin de formation, une évaluation à chaud est effectuée et une attestation de présence ainsi qu'une attestation de fin de formation sont remises au stagiaire. Cette formation ne donne pas lieu à une évaluation formalisée ni académique des acquis de la formation devant un jury.

Modalités d'inscription

A réception de l'inscription effectuée en ligne ou par téléphone, nous vous adressons par email, une confirmation d'inscription avec le règlement intérieur à transmettre au participant. Par courrier ou email, selon votre choix, nous adressons une convention de formation en 2 exemplaires pour une entreprise ou un contrat de formation professionnelle, si c'est une inscription à titre personnel, ainsi qu'une convocation, une plaquette de présentation du lieu de la formation et les modalités d'accès, le programme de formation indiquant le lieu et la date de la session retenue. Si votre formation fait l'objet d'une demande de prise en charge par votre OPCA, merci de nous en informer au moment de votre inscription. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information complémentaire. **Date limite d'inscription** : 5 jours ouvrés et dans la mesure où il reste des places.

Prix de formation pour 1 stagiaire

| Eléments constitutifs du budget | Nombre heures | Montant global |
|---|---------------|----------------|
| Réalisation de la session de formation : 100,00 €/h | 21 | 2.100, 00 € |
| TOTAL NET | 21 | 2.100, 00 € |

Toutes nos actions de formation professionnelle sont exonérées de la TVA, par autorisation des services fiscaux.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE LCA PERFORMANCES LTD

1. PRESENTATION

LCA Performances Ltd est un organisme de formation professionnelle dont l'établissement principal est établi 37 rue d'Amsterdam – 75008 PARIS France. LCA Performances Ltd développe, commercialise et dispense des actions de formation en présentiel inter et intra entreprises.

2. DEFINITIONS

Client : cocontractant de LCA Performances Ltd.

3. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Le client se porte garant du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de LCA Performances Ltd, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

4. DISPOSITIONS COMMUNES POUR LES FORMATIONS

4.1 Formation interentreprises : formation sur catalogue réalisée dans des locaux mis à disposition par LCA Performances Ltd. Formation sur mesure : composée de plusieurs sessions interentreprises issues du catalogue au libre choix du client.

4.2 Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client. Le lieu de son déroulement est dans des locaux mis à la disposition du client par LCA Performances Ltd.

5. DOCUMENTS CONTRACTUELS

LCA Performances Ltd fait parvenir au client, une convention de formation professionnelle continue en 2 exemplaires établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à LCA Performances Ltd un exemplaire, paraphé signé et tamponné. Les formations sont également ouvertes aux participants qui s'inscrivent à titre personnel ou d'une entreprise basée à l'étranger. Une feuille de présence, copies de l'attestation d'assiduité en formation, attestation individuelle de formation et évaluation pédagogique réalisée à chaud sont adressées au client après la formation.

6. CONDITIONS FINANCIERES

6.1 Pour une formation en interentreprises : pour les entreprises publiques et privées : la facture transmise après la formation est à régler sous 30 jours, sauf si la formation est prise en charge par un OPCA avec subrogation de paiement. L'accord de prise en charge par l'OPCA doit nous parvenir avant le début de la formation. Dans le cas contraire, nous facturons au client qui pourra ensuite se faire rembourser par son OPCA. Exception faite pour les inscriptions 15 jours avant le début de la session de formation choisie. Pour les particuliers et les entreprises basées à l'étranger : la facture est transmise avec le contrat de formation professionnelle ou la convention de formation professionnelle continue lors de la validation de l'inscription. Le règlement est effectué avant le début de la formation, par chèque ou virement bancaire.

6.2. Pour une formation intra-entreprise : une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par LCA Performances Ltd. Un acompte de 30% sera versé par le client à la signature de la convention de formation professionnelle continue, sauf si la formation est prise en charge par un OPCA avec subrogation de paiement.

L'accord de prise en charge par l'OPCA doit nous parvenir avant le début de la formation. Le solde est dû à 30 jours à réception de la facture établie après la formation et à régler à réception.

6.3 Annulation d'une formation

6.3.1 annulation d'une formation interentreprises par le client : en raison des frais fixes inhérents à la préparation et à l'organisation de la formation, pour toute annulation faite moins de 14 jours avant le début du stage, l'organisme de formation facturera les frais d'annulation correspondant à 100% du prix de la formation. Cependant, l'Entreprise pourra substituer au participant absent, un autre participant avec l'accord d'LCA Performances Ltd. En cas d'abandon en cours de session du participant, LCA Performances Ltd facturera le coût de la formation dans son intégralité. Dans ce cas, il ne peut pas y avoir de prise en charge par l'OPCA.

6.3.2 annulation d'une formation intra-entreprise par le client : pour toute annulation faite moins de 14 jours avant le début de la formation, LCA Performances Ltd facturera les frais d'annulation correspondant à 100% du prix de la formation. En cas d'absence ou d'abandon d'un participant du groupe en cours de formation, celle-ci sera facturée en totalité. Dans ce cas, il ne peut pas y avoir de prise en charge par l'OPCA.

6.3.3 annulation d'une formation interentreprises par LCA Performances Ltd : dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription sera intégralement remboursé. En cas d'interruption de la formation durant son déroulement, par l'organisme de formation, celui-ci s'engage à rembourser le client, au prorata des heures non effectuées.

6.4 Facturation – règlement

Tous les prix sont exprimés en euros et Net. Toutes nos actions de formation professionnelle sont exonérées de TVA, par autorisation des services fiscaux. Sauf convention contraire, le règlement est effectué par chèque ou virement bancaire dans les 30 jours à réception de la facture. Nos informations bancaires sont indiquées sur la facture et un IBAN est joint au dossier d'inscription. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après une mise en demeure restée sans effet dans les 8 jours ouvrables, une pénalité de retard de paiement, sera appliquée. Pénalité de 10% conformément aux modalités précisées dans l'Article L. 441-6 du code de commerce. Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera exigible (Décret du 2012-1115 du 9 octobre 2012). Si la mise en demeure est restée sans effet, le dossier est transféré à notre avocat, Maître Cyrille GUILLOU, Avocat au barreau d'Angers, afin qu'il engage toute voie de droit en vue de recouvrement de la facture impayée. Les frais de procédure sont à la charge du client.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET MARQUES

Tous les éléments de ce site, notamment les textes, logos, images, programmes de formation, livres, articles, manuels pédagogiques ou toute autre publication sont la propriété de LCA Performances Ltd, et sont protégés à ce titre par la législation relative aux droits de propriété intellectuelle et aux bases de données. L'utilisateur ne peut en aucun cas utiliser, distribuer, copier, reproduire, modifier, dénaturer ou transmettre le site ou des éléments du site sans l'autorisation écrite et préalable de LCA Performances Ltd ou des titulaires des droits. Les modules de formation, les diagnostics et tous documents annexes papier ou sur clé USB remis aux stagiaires/clients lors de la formation sont exclusivement à usage personnel.

Le client s'interdit toute reproduction ou modification même partielle, de transmission ou distribution du module de formation et documents annexes remis sur clé USB ou papier, les documents divers remis au stagiaire durant sa formation. En outre, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Les droits d'utilisation de tout matériel technique utilisé pour la réalisation de la mission, ainsi que les droits d'auteur restent la propriété de LCA Performances Ltd. LCA Performances Ltd est déclarée à l'AFNIL sous le N° 978-2-35994 et les modules de formation ont fait l'objet de dépôt à la BNF ou à la SGDL. Tout contrevenant à cette protection fera l'objet de poursuites. Le site web www.lca-performances.com est archivé à la BNF et déposé à la Société Des Gens de Lettres (SGDL). Tous les programmes de formation sont déposés à la Société Des Gens de Lettres ainsi que les catalogues. Les modules de formation transmis aux stagiaires sont protégés par les droits d'auteur et déclarés à la BNF ou à la Société Des Gens de Lettres.

8. CONFIDENTIALITES

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par LCA Performances Ltd au client. LCA Performances Ltd s'engage à ne pas communiquer à des tiers, les informations transmises par le client, y compris les informations concernant leurs salariés.

9. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par LCA Performances Ltd aux fins de réalisation et de suivi de la formation :

- envoi des dossiers inhérents aux conditions d'accès à une formation,
- questionnaire individuel évaluatif du niveau de savoir avant la formation et en fin de formation,
- suivi de formation,
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du demandeur peut être adressée à LCA Performances Ltd.

Le client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent son salariés/stagiaire et auxquelles il aura eu accès. LCA Performances Ltd conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par le stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

10. LITIGE ET CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE TERRITORIALE

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige entre le CLIENT et LCA Performances Ltd, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce d'ANGERS, France